

Canada



CONSEIL CONSULTATIF
NATIONAL SUR LE
TROISIÈME ÂGE

Faits saillants
1999
et après

Les défis
d'une société
vieillissante



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada



CONSEIL CONSULTATIF
NATIONAL SUR LE
TROISIÈME ÂGE

Faits saillants
1999
et après

Les défis
d'une société
vieillissante

On peut obtenir des renseignements sur ce livret* auprès du :

Conseil consultatif national sur le troisième âge

Indice de l'adresse : 1908A1

Ottawa (Ontario)

K1A 1B4

Tél. : (613) 957-1968

Télec. : (613) 957-9938

Courriel : seniors@hc-sc.gc.ca

Internet : <http://www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines>

Patricia Raymaker

Présidente

Nancy Garrard

Directrice,

Division du vieillissement

et des aînés

* Le rapport intégral est publié sous le titre *1999 et après / Les défis d'une société canadienne vieillissante*.

Cette publication est disponible sur Internet et peut être fournie sur médias de substitution sur demande.

1^{ère} impression, 1999

© Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux

Canada, 1999

Catalogue : H88-3/27-1999F

ISBN : 0-662-64369-0

Also available in English: *Highlights – 1999 and Beyond / Challenges of an Aging Society*.

LE CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LE TROISIÈME ÂGE

Le Conseil consultatif national sur le troisième âge (CCNTA) a été créé par décret le 1^{er} mai 1980, afin d'aider le ministre de la Santé et de le conseiller sur les questions du vieillissement de la population canadienne et de la qualité de vie des aînés.

MEMBRES DU CCNTA (Mai 1999)

Bubs Coleman	Saskatoon (Sask.)
Mary Cooley	Halifax (N.-É.)
Jean-Claude Duclos	Montréal (Qué.)
D ^r Michael Gordon	Toronto (Ont.)
Don Holloway	Marystown (T.-N.)
Eileen Malone	Fredericton (N.-B.)
Gérald Poulin	Orléans (Ont.)
Juliette Pilon	Sudbury (Ont.)
Ruth Schiller	Osoyoos (C.-B.)
Yvette Sentenne	Montréal (Qué.)
Joyce Thompson	Charlottetown (Î.-P.-É.)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Tendances, défis et possibilités	2
La diversité au sein d'une même génération	2
Les perceptions de « l'âge »	3
L'ajustement au vieillissement démographique	4
Les aînés de demain : différents de ceux d'aujourd'hui	5
Une vue d'ensemble	6
La solidarité publique renforce la solidarité privée	8
La participation à la vie sociale	9
Les lacunes en recherche	10
L'approche intersectorielle	10
Appel à l'action	12
L'État	12
La collectivité	13
L'individu et la famille	14
1999 et après	14

INTRODUCTION

Ce livret présente quelques faits saillants d'un rapport préparé par le Conseil consultatif national sur le troisième âge sous le titre — *1999 et après / Les défis d'une société canadienne vieillissante*. Le rapport — publié en cette Année internationale des personnes âgées — fait le point sur la situation actuelle des aînés et examine les répercussions du vieillissement de la population sur la société canadienne. En quoi les prochaines générations d'aînés différeront-elles de celles d'aujourd'hui? Par quels défis et possibilités les tendances actuelles se traduiront-elles demain? Quelles seront les répercussions sur l'individu et sur la société?

Le CCNTA estime que le vieillissement de la société aura des conséquences profondes et durables. Les personnes âgées, tout comme celles d'autres groupes d'âge, souhaitent jouer un rôle actif et à part entière dans la société canadienne. Le CCNTA veut contribuer à la transformation de notre société pour qu'elle retire le plus d'avantages possible de la nouvelle situation démographique, tout en en relevant les défis.

Il incombe à chacun de nous — individus, gouvernements, entreprises, collectivités, organisations et secteur bénévole — de prévoir ces défis et de prendre les mesures nécessaires pour les relever. Certaines de ces mesures pourront être prises par un secteur isolément, tandis que la plupart seront plus efficaces si elles font collaborer plusieurs secteurs.

Ce livret et le rapport intégral examinent la situation et les tendances actuelles pour ensuite formuler des suggestions pouvant aider la société canadienne vieillissante à devenir plus saine, plus soucieuse d'autrui et plus équitable — une société qui offre à tous les groupes d'âge un milieu où s'épanouir et combler leurs aspirations.

TENDANCES, DÉFIS ET POSSIBILITÉS



Dans son rapport intitulé *1999 et après / Les défis d'une société canadienne vieillissante*, le CCNTA examine la situation des personnes âgées d'aujourd'hui, les tendances qui façonneront la vie des aînés de demain et les conséquences qu'aura le vieillissement de la société canadienne sur l'individu, la famille et les décideurs des secteurs public et privé.

Ce livret résume, à partir de certains faits saillants du rapport, l'essentiel des tendances, des défis et des possibilités entrevus par le CCNTA pour la prochaine décennie et au-delà. Les lecteurs intéressés par une analyse plus détaillée — et désireux de connaître les sources utilisées pour celle-ci — peuvent consulter le rapport intégral.

La diversité au sein d'une même génération

Pour la plupart des aînés, le Canada est un endroit où il fait bon vieillir. On y vit plus vieux et en meilleure santé que dans beaucoup d'autres pays.

Mais les aînés canadiens sont maintenant un groupe plus diversifié qu'autrefois; ils sont marqués par des facteurs et des expériences variés. Pour beaucoup d'entre eux, cela se traduit par une vie plus longue, plus satisfaisante, et sans grand changement sur le plan de la vigueur physique et mentale. Pour d'autres, les désavantages subis au cours de leur vie ont pour conséquences la pauvreté, la maladie, l'invalidité et une mort prématurée.

L'adaptation de notre société au vieillissement de la population suppose, face à cette diversité, une grande souplesse et liberté de choix. Les disparités — qui se retrouvent dans tous les groupes

d'âges, et pas seulement dans celui des aînés — supposent aussi que nous prenions des mesures pour remédier aux inégalités découlant de la classe sociale, du sexe, de l'emploi, etc.

De l'avis du CCNTA, le défi du prochain siècle consistera à changer l'image que l'on se fait du vieillissement en y intégrant cette diversité, et à modifier les politiques et pratiques dans tous les secteurs de la société pour répondre avec souplesse à toute la gamme des besoins des personnes âgées.

Les perceptions de « l'âge »

Les idées que l'on se fait du vieillissement et des aînés dans le public ont beaucoup d'importance, car elles influent sur les décisions prises par la société à leur égard. Par exemple, au cours du 20^e siècle, les personnes âgées ont été considérées comme pauvres, faibles et méritant d'être soutenues. Ces considérations ont donné lieu à des programmes de pension publics et privés basés sur l'âge, et à la retraite obligatoire.

Ce stéréotype est en train de changer. La vitalité et la prospérité de beaucoup d'aînés, conjuguées à un climat social et économique difficile, font qu'on les perçoit de plus en plus comme des personnes fortunées, compétentes et méritant moins de soutien.

Ce changement a donné des résultats à la fois négatifs et positifs :

- Du côté négatif, on a tendance à perdre de vue les besoins des personnes âgées « vulnérables » et d'oublier que la proportion de pauvres est la même chez les aînés que chez les enfants.

-
- Du côté positif, la nouvelle image fait que l'on reconnaît de plus en plus les contributions tant rémunérées que bénévoles des aînés à la société, que l'on remet en question la notion de la retraite obligatoire et que l'on songe à examiner avec plus de discernement le droit à l'appui de l'État, en se fondant sur les besoins et les capacités plutôt qu'uniquement sur l'âge.

Entourés comme ils le seront d'un plus grand nombre de personnes âgées assumant des rôles variés au sein de la collectivité, les Canadiens et les Canadiennes se feront petit à petit une idée plus équilibrée et plus réaliste de la vieillesse. L'engagement social des aînés et le vieillissement de personnalités bien connues contribueront aussi à faire disparaître les vieux stéréotypes.

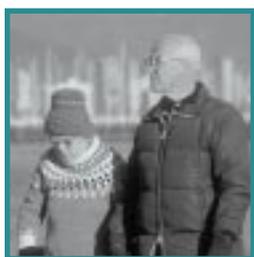
L'ajustement au vieillissement démographique

Année	Nombres	Part de la population
1998	3,7 millions	12,3 %
2016	5,9 millions	15,9 %
2021	6,9 millions	17,8 %
2041	9,7 millions	22,6 %

Le vieillissement de la population n'est pas une tendance passagère — évidente aujourd'hui, disparue demain. Comme on vit plus longtemps et que les familles ont moins d'enfants, les personnes âgées continueront de représenter, dans un avenir prévisible, une plus grande part de la population — part qui comprendra éventuellement le quart de toute la population canadienne.

Comment la société peut-elle s'adapter au vieillissement? C'est une question à laquelle le Canada n'est pas le seul à devoir répondre — tous les pays occidentaux subissent un changement analogue. C'est d'ailleurs un changement qui se produira assez lentement, sur plusieurs décennies. Bien que certains secteurs gouvernementaux ressentiront la pression de ce changement, ce qui obligera à repenser les priorités financières, la situation ne produira pas de crise.

Les effets du changement démographique seront néanmoins profonds et durables; les individus, les entreprises et les gouvernements devraient déjà commencer à se demander comment modifier leurs pratiques pour en tirer avantage au maximum. Pour cela, il faut tenter de prévoir en quoi la génération du baby-boom se distinguera en vieillissant de la population âgée actuelle, et planifier en conséquence.



Les aînés de demain : différents de ceux d'aujourd'hui

Les études montrent ce que presque tout le monde sait déjà : *on ne vieillit plus comme avant*. La plupart des aînés sont plus en forme, aussi bien physiquement que mentalement, que leurs prédécesseurs, et leur situation économique est meilleure. Les nouvelles générations d'aînés auront peu en commun avec les précédentes. Par exemple, grâce à une instruction plus poussée et à une vie professionnelle plus variée, les aînés de demain pourraient

- avoir une meilleure connaissance des programmes et services gouvernementaux et communautaires,

-
- être plus réceptifs aux messages de promotion de la santé,
 - être plus enclins à participer à des activités éducatives, politiques et bénévoles,
 - revendiquer peut-être plus fermement leur dû.

Les prochaines générations d'aînés seront habituées à se tenir professionnellement à la page, auront ainsi moins de mal à rester sur le marché du travail si elles le désirent, et se prépareront mieux à leur retraite.

De quelle façon la société devra-t-elle réagir? En permettant aux aînés en bonne forme physique et mentale de mener des vies actives, de se fixer des buts personnels et sociaux et de les atteindre. La politique sociale doit soutenir cette possibilité et même agir comme catalyseur.

Elle doit, en même temps, prendre en compte les besoins et préoccupations des membres plus vulnérables de notre société, y inclus les personnes du quatrième âge, dont la santé et le bien-être peuvent exiger un plus grand soutien social.

Une vue d'ensemble

La réflexion sur le vieillissement de la population peut nous amener à nous demander si la société pourra continuer à « s'offrir » les programmes actuels, étant donné le déséquilibre numérique croissant entre ceux qui bénéficieront des prestations et ceux qui les paieront. Ces réflexions portent surtout sur le régime des pensions et le régime des soins de santé.

Le CCNTA est d'avis qu'on doit examiner ces questions dans un contexte plus large et se demander non pas seulement ce que coûte la population âgée, mais aussi en quoi elle contribue au bien-être général de la société. Par exemple,

- Beaucoup de personnes âgées investissent du temps et de l'argent dans leur famille et dans le bénévolat. On tient rarement compte de cet engagement social lors de l'élaboration d'une politique publique.
- Le vieillissement démographique n'est pas le plus important des facteurs dont dépendront les dépenses et recettes de l'État. Quoique le coût des soins de santé et de sécurité sociale augmentera, d'autres, comme celui de l'éducation, diminueront. Le problème qui se pose donc est de déterminer comment déplacer les budgets pour répondre à l'accroissement de la demande dans certains secteurs et la baisse de la demande dans d'autres.
- Notre société sous-utilise le potentiel des aînés. La gestion des travailleurs « âgés » par les entreprises et les gouvernements se résume souvent à l'offre d'incitatifs à la retraite anticipée. Les attitudes âgistes sont néfastes au bien-être et même à la productivité de notre société : les politiques doivent plutôt tenir compte des compétences et de la capacité.
- Les personnes âgées ne se contentent pas simplement de recevoir. Elles alimentent la bourse de l'État par leurs impôts sur le revenu, leurs taxes à la consommation et leurs investissements dans des entreprises privées et des initiatives publiques.

En résumé, le défi qui attend les décideurs publics exige qu'ils prennent en compte l'ensemble de la situation sociale et économique et qu'ils prévoient les effets qu'auront leurs mesures sur chaque aspect de l'activité humaine.



La solidarité publique renforce la solidarité privée

Pour beaucoup d'aînés, la participation à des activités communautaires — non seulement les activités sociales ou récréatives, mais également les activités bénévoles comme la popote roulante et l'aide aux jeunes d'âge scolaire — a un effet positif important sur leur propre bien-être et celui d'autrui. Cela contribue à réduire le coût des soins de santé et des services sociaux. Les gouvernements ont participé par le passé au financement de telles activités, avec comme résultat un grand nombre de bienfaits et de services pour les individus et les organisations, ainsi que pour le secteur public et le secteur privé.

Malheureusement, le délaissement de certains programmes par l'État risque de compromettre les gains ainsi accomplis. De nouvelles stratégies doivent être mises en place pour favoriser la prise en charge, réduire l'isolement et encourager les relations sociales chez les aînés.

Les gouvernements ont également un rôle critique à jouer dans le maintien et le renforcement des échanges entre générations. Quand la société assume collectivement la responsabilité de fournir aux aînés les soins de santé, les soins de longue durée ou les prestations de pensions dont ils ont besoin, elle soulage aussi les enfants et les familles d'un fardeau qui serait sans cela trop lourd à porter.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le soutien public n'a pas pour effet de réduire l'engagement des gens envers leur famille. La tendance des gouvernements à se désengager financièrement pourrait mener à une diminution de la solidarité familiale et communautaire et annuler partiellement ou totalement les économies que croient faire les gouvernements.

La participation à la vie sociale

Avec l'allongement de la vie, l'amélioration de la santé et l'avancement de l'âge de la retraite, comment assurer la participation soutenue des aînés à la vie sociale?

De l'avis du CCNTA, cette responsabilité doit être partagée : il faut que la société donne à ses aînés la possibilité de jouer un rôle utile et que les aînés se penchent sur la façon de continuer à participer à la vie sociale.

À mesure que la population vieillira, nous devons faire preuve de plus de souplesse et nous acheminer vers une société où disparaîtront les distinctions rigides entre les divers stades de la vie — l'éducation, le travail, la retraite. Les attitudes et pratiques âgistes qui empêchent les aînés de contribuer à des activités rémunérées ou bénévoles ont également d'autres effets : elles minent la dignité humaine et la prospérité individuelle et sociale.



Les lacunes en recherche

La recherche a permis de créer une bonne base de connaissances pouvant servir à guider l'élaboration de politiques adaptées à une population vieillissante. Mais il y a encore quelques lacunes et il faut aussi redoubler d'effort pour transférer ces connaissances aux décideurs.

Nous devons, par exemple, mieux comprendre

- quels sont les liens entre la santé et la situation environnementale, sociale et économique des individus,
- comment une intervention peut améliorer la santé tout au long de la vie,
- ce qui rend vulnérable à la maladie et à l'invalidité, quels sont les types de soutien nécessaires et à quel moment on doit les fournir,
- avec quelle efficacité les diverses mesures incitatives influenceront sur les choix concernant le travail, l'éducation, la famille, les économies et les plans de retraite.

L'approche intersectorielle

On peut assurer aux Canadiens et Canadiennes une meilleure santé en améliorant les conditions économiques, sociales et environnementales dont celle-ci dépend. Depuis 1991, le CCNTA s'est déclaré en faveur de politiques sur le vieillissement faisant intervenir tous ces secteurs. Les gouvernements fédéral et provinciaux commencent à en reconnaître le bien-fondé et à en tenir compte dans leurs décisions.

Dans les soins de santé, par exemple, on devra se tourner vers d'autres secteurs — tels que le logement et l'aide sociale — pour compléter et renforcer les services de santé.

Des décideurs d'autres secteurs — employeurs, syndicats, groupes communautaires — ont également des rôles importants à jouer à cause des liens entre la santé et l'éducation, l'emploi et la situation familiale.

La mise sur pied du Cadre national sur le vieillissement, adopté par les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des aînés pour faciliter l'élaboration de politiques et programmes intégrés, est un pas important vers cette approche « intersectorielle. »

APPEL À L'ACTION



Chaque intervenant a un rôle à jouer pour relever les défis d'une société vieillissante. *1999 et après* prend en compte les rôles de plusieurs partenaires — l'individu, la famille, la collectivité (le secteur bénévole et le secteur privé) ainsi que l'État. L'aptitude de certains partenaires à jouer leur rôle dépend largement du soutien apporté par les autres partenaires. Certaines mesures dépendent d'un partenaire ou d'un secteur en particulier, mais d'autres exigent une action intersectorielle.

L'État

Les autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales créent des cadres facilitant l'action individuelle, familiale et communautaire.

Elles sont, par exemple, chargées

- d'offrir un régime public de retraite qui est, pour beaucoup, la seule garantie d'un bien-être financier minimal,
- de renforcer et d'encourager la solidarité entre les individus, les familles et les générations, par exemple en offrant un soutien aux soignants bénévoles et une aide financière aux organisations communautaires,
- de mettre en place des plans et mesures pour répondre aux besoins de la population vieillissante, par exemple : transport en commun adapté aux aînés; signalisation et éclairage publics adéquats; logements publics adaptés aux aînés; normes de design « universels » (toutes des mesures qui bénéficient aussi à l'ensemble de la société);

-
- de créer les conditions qui permettent aux services de santé et services sociaux de s'ajuster et s'adapter aux besoins de la population vieillissante. Par exemple, les soins de longue durée devront répondre aux besoins des résidents et non seulement aux exigences d'organisation de l'établissement de soins.

La collectivité

Les gens d'affaires et les industriels ont d'importants rôles à jouer, pas seulement comme entrepreneurs, mais aussi comme citoyens conscients de leurs responsabilités sociales. Par exemple,

- Les détaillants et les entreprises de service devront s'ajuster à une clientèle vieillissante et fournir des services et des produits tenant compte des besoins des personnes âgées.
- Les promoteurs immobiliers et les architectes devront voir à la construction de nouveaux logements de conception « universelle » afin qu'ils conviennent à des personnes de toutes les tranches d'âge et d'aptitudes variées.
- L'industrie pharmaceutique devra évaluer avec plus de précision les effets et l'efficacité des médicaments sur les personnes âgées.
- Les fabricants devront adapter leurs produits, leurs emballages et leurs étiquettes.
- Dans le secteur privé, les politiques de travail devraient être plus sensibles aux besoins des familles — et reconnaître que les employés ont des responsabilités familiales envers leurs enfants et leurs parents ou autres proches âgés.

-
- Des programmes de formation et d'apprentissage pour tous les travailleurs peuvent contribuer à renouveler et à améliorer les compétences et la motivation, appuyant ainsi le succès dans la vie professionnelle et la retraite.



L'individu et la famille

Étant donné que la santé, un revenu suffisant et l'appartenance à un réseau social sont des facteurs importants qui aident à bien vieillir, les individus doivent, dans toute la mesure possible, demeurer physiquement et mentalement aptes, gérer leurs affaires avec sagesse et continuer à participer à la vie sociale.

Mais pour que l'individu puisse éviter la maladie, les problèmes financiers et l'isolement social, il doit être en mesure de faire des choix — et chacun de nous a un rôle à jouer pour garantir ces choix et assurer la diffusion de l'information qui permet de les faire judicieusement.

1999 et après

Nous vous avons présenté quelques-uns des défis que pose le vieillissement de la population canadienne. Le rapport intégral, intitulé *1999 et après / Les défis d'une société canadienne vieillissante* examine ces défis et bien d'autres sous six différents thèmes :

- **La diversité des aînés** : Comment des facteurs tels que le sexe, l'origine ethnique et le lieu de résidence influent sur la situation des aînés.

-
- **La santé et le bien-être** : Toutes les questions de santé physique et mentale, depuis les maladies et les chutes jusqu'à la violence et l'usage de médicaments.
 - **Le maintien de l'autonomie** : Quelle est l'influence du logement, des transports, des soins à domicile et d'autres soutiens sur l'aptitude des personnes âgées à conserver leur autonomie, avec toutes les considérations éthiques en jeu.
 - **La sécurité financière** : Les dispositions à prendre par les secteurs public et privé pour assurer un revenu après la retraite.
 - **Le travail et le passage à la retraite** : Toute une série de questions se rapportant aux activités rémunérées et bénévoles et à la poursuite de l'éducation.
 - **La solidarité entre générations** : Comment présenter une image plus complète et plus équilibrée des contributions de chaque génération à la prospérité de notre économie et à la qualité de vie de la société canadienne.

Le rapport suggère également des indicateurs qui permettront de mesurer l'évolution des secteurs et le succès avec lequel la société canadienne relèvera les défis que pose le vieillissement de sa population. Ces indicateurs pourront guider les décideurs des secteurs public, privé, bénévole et universitaire dans l'établissement de leurs politiques et de leurs recherches.

L'objectif principal du CCNTA est de voir notre société mettre au point des mesures concrètes en faveur de l'autonomie et du bien-être des aînés d'aujourd'hui et de demain. Un leadership éclairé et l'engagement de tous les secteurs feront en sorte que le Canada continuera à évoluer vers une société où il fait bon vivre à tous les âges.